tenue par Madame MARTIN, magistrate-désignée

En présence de Madame DOUTEAUD, Rapporteure publique

Madame PEYRE, Greffière

14 heures 00

01) **DOSSIER N° 2401811** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande de dégrèvement au titre de la taxe foncière 2023 pour un montant de 8 730 euros, somme assortie des intérêts moratoires correspondants pour un local situé au 32 avenue Louis Conte à Gramat (46) à la suite de la réclamation contentieuse du 19 septembre 2023

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame M	CABINET AUGÉ (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

02) **DOSSIER N° 2407072** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision de rejet du 19 septembre 2024 portant dégrèvement des taxes foncières sur les propriétés bâties d'un montant total de 28 139 € au titre des années 2022 et 2023 - Article 1380 du CGI

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI TOULOUSE B	ONELAW SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

03) **DOSSIER N° 2403614** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande de dégrèvement partiel de la taxe foncière au titre de l'année 2022 pour un montant total de 319 645 euros

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI STEPH P	SCP ALCADE & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

14 heures 00

04) **DOSSIER N° 2407183** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande d'annulation des avis d'imposition des taxes foncières au titre de l'année 2023 pour un montant de 18 867 euros à la suite de la décision implicite de rejet de la réclamation contentieuse du 8 novembre 2023

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI FAYARD 2000	Maître BREFEIL Marie (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

05) **DOSSIER N° 2405562** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision implicite de rejet en date du 14 août 2024 portant décharge des taxes foncières au titre des années 2014 à 2019 d'un montant de 6 307,31 euros pour la maison d'habitation située lieu-dit Cantoul à Barre (81320)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R	Maître SÉRÉE DE ROCH Ludovic (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU TARN	

06) **DOSSIER N° 2500316** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande de décharge des taxes foncières et d'habitation au titre des années 2014 à 2020 pour un montant total de 6 612 euros

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R	Maître SÉRÉE DE ROCH Ludovic (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

14 heures 00

07) **DOSSIER N° 2401838** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la mise en demeure du 13 octobre 2023 relative à la taxe foncière au titre des années 2021 à 2022 pour un montant de 2 631 euros, ensemble la décision implicite de rejet de la réclamation contentieuse du 20 décembre 2023 et d'enjoindre la DRFIP31 de reverser la somme de 1425,75 euros

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame J	Maître PRADAL Rudy (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

08) **DOSSIER N° 2402538** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demandent le remboursement partiel de la taxe foncière, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et des frais de gestion au titre des années 2022 et 2023 pour un montant total de 961 euros et demande de condamnation solidaire de la communauté d'agglomération du Grand Figeac, de la commune de Figeac et de la direction départementale des finances publiques du Lot à verser la somme de 2 000 euros à l'association "Assemblée citoyenne du Grand Figeac"

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Monsieur B
	Madame L	Madame L
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	
	COMMUNE DE FIGEAC	M. A
	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU LOT	
	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND FIGEAC	SCP BOUYSSOU ET ASSOCIES

14 heures 00

09) **DOSSIER N° 2403012** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande de dégrèvement de la taxe d'habitation au titre de l'année 2023 pour une somme de 416 euros concernant des biens d'habitation situés la Capelette sud sur la commune de Foissac à la suite de la décision de rejet du 16 avril 2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI LA CAPELETTE	
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

10) **DOSSIER N° 2501069** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande de dégrèvement de la taxe d'habitation au titre de l'année 2024 pour un montant de 479 euros concernant des biens d'habitation situés la Capelette suf sur la commune de Foissac à la suite de la décision de rejet du 17 décembre 2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI LA CAPELETTE	
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

11) **DOSSIER N° 2403380** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande de la réduction ou de l'annulation de l'augmentation de 33 % de la taxe foncière au titre de l'année 2023 sur la commune de Montréjeau

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COLLECTIF DE CONTRIBUABLES DE MONTRÉJEAU	
Défendeur	COMMUNE DE MONTRÉJEAU	

14 heures 00

12) **DOSSIER N° 2404222** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Contestation de la décision de rejet du 22 mai 2024 portant dégrèvement de la taxe foncière au titre de l'année 2023 pour un montant de 1 679 euros concernant un appartement situé avenue Camille Pujol à Toulouse (31)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur V	Monsieur V
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

13) **DOSSIER N° 2405096** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande d'exonération des taxes foncières 2022 et 2023 à la suite de la décision du 10 juin 2024 ainsi que le remboursement de toutes les taxes foncières, les frais prélevés et les intérêts en dédommagement - SADT du 7 mai 2024

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame Q	Madame Q
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

14) **DOSSIER N° 2407762** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande de dégrèvement de la taxe foncière 2024 au titre de la vacance de l'appartement situé au 242 route de Launaguet à Toulouse (31200) destiné à la location

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur T	Monsieur T
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

14 heures 00

15) **DOSSIER N° 2500574** **RAPPORTEURE: Madame Bénédicte MARTIN**

Titre de l'affaire Demande d'annulation totale de la taxe d'habitation sur les logements vacants au titre de l'année 2024 d'un bien situé rue de Séourre à Saurat (09400) et le remboursement de la somme de 241 €

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	Madame C
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'OCCITANIE	

Arrêté le 26/10/2026

La présidente du tribunal

Fabienne Billet-Ydier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE